

Démarche	: DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession d'orthophoniste délivrée par la DREETS Nouvelle-Aquitaine
Organisme	: Service Formation/Certification du pôle Solidarités de la DREETS Nouvelle-Aquitaine (commission orthophoniste)

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Vous êtes titulaire d'un diplôme paramédical d'orthophoniste

- obtenu dans un pays de l'Union Européenne ou dans un pays partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen (Islande, Norvège, Liechtenstein) ou en Suisse,
- ou obtenu dans un pays "autre" mais déjà reconnu dans un pays de l'Union Européenne et vous êtes ressortissant de l'UE,

et vous souhaitez exercer en Nouvelle-Aquitaine.

Vous devez déposer votre demande via ce formulaire.

Vous pourrez suivre la constitution de votre dossier via cette plateforme et vous serez informé de sa complétude dans votre espace personnel.

Descriptif

Textes de référence :

- Directive 2005/36/CE
- Code de la Santé Publique (dont l'article L4381-4)
- Décret n°2010-334 du 26 mars 2010 relatif à la reconnaissance des qualifications professionnelles requises des ressortissants des Etats membres de l'Union européenne ou des autres Etats parties à l'accord sur l'Espace économique européen pour l'exercice des professions médicales, pharmaceutiques et paramédicales et à la formation des aides-soignants, auxiliaires de puériculture et ambulanciers.

LES TRADUCTIONS DOIVENT ÊTRE RÉALISÉES PAR UN TRADUCTEUR ASSERMENTÉ.

Nota : pour les documents originaux qui seraient en langue française vous verserez deux fois le même document (original / traduction)

Diplôme détenu

Intitulé du diplôme, certificat ou titre de formation obtenu

DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession d'orthophoniste délivrée par la DREE

Veuillez précisez l'intitulé du diplôme, certificat ou titre de formation que vous avez obtenu (comme mentionné dessus).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Diplôme, certificat ou titre de formation obtenu

Veuillez déposer votre diplôme, certificat ou titre de formation permettant l'exercice de la profession dans le pays d'obtention.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Traduction de votre diplôme, certificat ou titre de formation

Veuillez déposer la traduction de votre titre de formation effectuée par un traducteur assermenté.

Nom de l'école ou établissement de formation

Date d'obtention de votre diplôme, certificat ou titre de formation

Veuillez indiquer la date d'obtention (et cliquez sur l'encoche pour valider la date choisie).

ECTS validés

Veuillez indiquer le nombre d'ECTS validés par la formation

Pays d'obtention de votre diplôme, certificat ou titre de formation

Veuillez sélectionner le pays de délivrance

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Allemagne

- Autriche

- Belgique

- Bulgarie

- Chypre

- Croatie

- Danemark

- Espagne

- Estonie

- Finlande

- Grèce

- Hongrie

- Irlande

- Islande

- Italie

DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession d'orthophoniste délivrée par la DREEE

- Lettonie
- Liechtenstein
- Lituanie
- Luxembourg
- Malte
- Norvège
- Pays-Bas
- Pologne
- Portugal
- République tchèque
- Roumanie
- Slovaquie
- Slovénie
- Suède
- Suisse
- HORS UE

Diplôme, certificat ou titre de formation obtenu hors UE

Pour les candidats titulaires d'un titre de formation délivré par un État tiers et reconnu dans un État, membre ou un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen, autre que la France :

La reconnaissance du titre de formation et, le cas échéant, pour les infirmiers, du titre de formation de spécialiste, établie par les autorités de l'État, membre ou partie, ayant reconnu ces titres. Cette reconnaissance doit permettre au bénéficiaire d'y exercer sa profession. La condition d'expérience pour les diplômes obtenus dans un Etat tiers et reconnus dans un autre Etat membre est fixée à trois ans dans le pays de reconnaissance. Cette procédure est réservée aux citoyens européens ou aux ressortissants hors UE justifiant d'un visa longue durée ou étant conjoints d'un citoyen ayant fait valoir son droit de circulation.

Ce chapitre 2 concerne uniquement les personnes ayant obtenu la reconnaissance d'un diplôme, certificat ou titre de formation hors UE

Cette procédure est réservée aux citoyens européens ou aux ressortissants hors UE justifiant d'un visa longue durée ou étant conjoints d'un citoyen ayant fait valoir son droit de circulation.

Reconnaissance de votre diplôme, certificat ou titre de formation

Si vous avez obtenu une reconnaissance de votre diplôme, certificat ou titre de formation dans un pays membre de l'UE ou partie à l'accord de l'Espace Économique Européen, cochez oui et veuillez déposer les documents demandés dans les 6 champs suivants.

Si vos documents originaux sont en langue française vous verrez deux fois les mêmes documents (originaux / traductions)

Cochez la mention applicable

- Oui

- Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Justificatif de la reconnaissance de votre diplôme, certificat ou titre de formation

DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession d'orthophoniste délivrée par la DREE

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Traduction - Justificatif de la reconnaissance de votre titre de formation

Veuillez déposer la traduction de votre justificatif de la reconnaissance effectuée par un traducteur assermenté.

Date de reconnaissance de votre diplôme, certificat ou titre de formation

Veuillez indiquer la date de reconnaissance par un État membre ou un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen.

Pays d'obtention de la reconnaissance de votre diplôme, certificat ou titre de formation

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Justificatif d'expérience de 3 ans

Veuillez déposer votre justificatif des 3 ans d'expérience.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Traduction du justificatif d'expérience de 3 ans

Veuillez déposer la traduction de votre justificatif des 3 ans d'expérience.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Attestation de reconnaissance du titre de formation établie par les autorités de l'Etat, membre ou partie, ayant reconnu ce titre. Cette reconnaissance doit permettre au bénéficiaire d'y exercer sa profession.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Traduction de l'attestation de reconnaissance du titre de formation établie par les autorités de l'Etat, membre ou partie, ayant reconnu ce titre.

Projet professionnel

Décrivez votre projet professionnel en quelques lignes

Etat civil

NOM DE NAISSANCE

Veuillez saisir votre NOM de naissance en MAJUSCULES.

Prénoms

Veuillez saisir tous vos prénoms conformément à l'ordre figurant sur votre pièce d'identité .

Date de naissance

Veuillez préciser votre date de naissance.

DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession d'orthophoniste délivrée par la DREE

Lieu de naissance

Veuillez préciser votre lieu de naissance conformément à votre pièce d'identité.

Pays de naissance

Veuillez préciser votre pays de naissance.

Nationalité

Veuillez indiquer votre nationalité.

Numéro de téléphone

Veuillez préciser un numéro de téléphone où vous pouvez être joignable en journée.

indiquez l'indicatif du pays quand hors France

Courriel

Merci d'indiquer votre adresse mél complète (de préférence hors adresse Yahoo).

Adresse de votre résidence principale

Veuillez préciser l'adresse postale complète de votre résidence principale pour l'envoi des courriers :

- n° et nom de voirie (et autres précisions)

- code postal

- ville

- pays (si hors France)

Pièce d'identité ou titre de séjour recto/verso EN COURS DE VALIDITÉ

Veuillez déposer votre pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour ou récépissé de demande d'asile).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Acte de naissance

à déposer lorsque les informations contenues sur votre pièce d'identité ne sont pas suffisantes (lieu de naissance manquant / nom de naissance non mentionné)

Parcours de formation

Important

Les pièces justificatives mentionnées ci-dessous doivent être rédigées en langue française, traduites par un traducteur agréé auprès des tribunaux français ou habilité à intervenir auprès des autorités judiciaires ou administratives d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou la

DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession d'orthophoniste délivrée par la DREEE Confédération helvétique ou, pour les candidats résidant dans un Etat tiers, avoir fait l'objet d'une traduction certifiée par les autorités consulaires françaises.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Contenu des enseignements de formation

Veuillez fournir les attestations des autorités ayant délivré le titre de formation, spécifiant le niveau de la formation et, année par année, le détail et le volume horaire des enseignements suivis.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Traduction des enseignements de formation

Veuillez fournir la traduction des attestations des autorités ayant délivré le titre de formation, spécifiant le niveau de la formation et, année par année, le détail et le volume horaire des enseignements suivis.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Contenu et durée des stages pratiques

ATTENTION Tout ce qui concerne des stages pratiques doit être regroupé ici.

Veuillez fournir des attestations précisant année par année, le contenu et la durée des stages pratiques validés (délivrées par l'établissement de formation et au besoin des référents de stage).

Les documents versés ici doivent être suffisamment détaillés pour vérifier le descriptif déclaratif demandé ci-dessous.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Traduction du contenu et de la durée des stages pratiques

Veuillez fournir la traduction des attestations des autorités ayant délivré le titre de formation, précisant année par année, le contenu et la durée des stages pratiques validés.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Tableau récapitulatif détaillé des stages effectués

Veuillez télécharger, remplir en français et verser le tableau récapitulatif détaillée des stages effectués.

ATTENTION ce tableau permet de mieux cerner votre parcours et votre expérience mais reste du déclaratif : son contenu doit donc être étayé par des attestations ou autres documents de votre établissement de formation, des maîtres de stage, employeurs ou organismes de tutelle si vous êtes en libéral (à fournir dans la rubrique CONTENU ET DUREE DES STAGES PRATIQUE ou dans la rubrique EXPERIENCE PROFESSIONNELLE)

Pièces complémentaires obligatoires

Explication

Les pièces justificatives mentionnées ci-dessous doivent être rédigées en langue française, traduites par un traducteur agréé auprès des tribunaux français ou habilité à intervenir auprès des autorités judiciaires ou administratives d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou la Confédération helvétique ou, pour les candidats résidant dans un Etat tiers, avoir fait l'objet d'une traduction certifiée par les autorités consulaires françaises.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Absence de sanctions

Veuillez fournir une déclaration de l'autorité compétente de l'Etat membre ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen d'établissement, datant de moins d'un an, attestant de l'absence de sanctions :

- si le professionnel relève d'un ordre = Attestation de l'ordre,
- si le professionnel est salarié = Attestation de l'employeur,
- si le professionnel n'a pas encore d'expérience professionnelle = Attestation de l'institut de formation
- autres cas = Casier judiciaire de moins de 6 mois.

DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession d'orthophoniste délivrée par la DREE

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Traduction - Absence de sanctions

Veuillez fournir la traduction de la déclaration de l'autorité compétente de l'Etat membre ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen d'établissement, datant de moins d'un an, attestant de l'absence de sanctions :

- si le professionnel relève d'un ordre = Attestation de l'ordre,
- si le professionnel est salarié = Attestation de l'employeur,
- si le professionnel n'a pas encore d'expérience professionnelle = Attestation de l'institut de formation
- autres cas = Casier judiciaire de moins de 6 mois.

CV

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre un curriculum vitae (CV) en français

Profession réglementée ou non réglementée par le pays d'obtention.

La profession est-elle réglementée par le pays d'obtention du diplôme ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

oui

non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation de profession réglementée ou attestation de reconnaissance du diplôme par le pays émetteur

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Traduction - Attestation de profession réglementée ou attestation de reconnaissance du diplôme par le pays émetteur

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

attestation de conformité à la Directive européenne 2005/36/CE établie par les autorités de l'Etat, membre ou partie, ayant délivré ou reconnu le diplôme.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Traduction - Attestation de conformité à la Directive européenne 2005/36/CE établie par les autorités de l'Etat, membre ou partie, ayant reconnu le diplôme.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Autres documents justificatifs utiles

Veuillez déposer les justificatifs et leurs traductions

Diplômes complémentaires

Diplômes complémentaires en lien avec la profession demandée

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Diplôme complémentaire obtenu

Veuillez déposer le diplôme complémentaire.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession d'orthophoniste délivrée par la DREEE

Veuillez déposer la traduction du diplôme complémentaire.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Diplôme complémentaire obtenu

Veuillez déposer le diplôme complémentaire.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Traduction du diplôme complémentaire

Veuillez déposer la traduction du diplôme complémentaire.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Diplôme complémentaire obtenu

Veuillez déposer le diplôme complémentaire.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Traduction du diplôme complémentaire

Veuillez déposer la traduction du diplôme complémentaire.

Expérience professionnelle

Explication

Les documents doivent être rédigées en langue française, traduites par un traducteur agréé auprès des tribunaux français ou habilité à intervenir auprès des autorités judiciaires ou administratives d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou la Confédération helvétique ou, pour les candidats résidant dans un Etat tiers, avoir fait l'objet d'une traduction certifiée par les autorités consulaires françaises.

Formation continue, expérience et compétences

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Formation continue, expérience et compétences

Veuillez fournir toutes les pièces utiles justifiant des formations continues, de l'expérience acquise et des compétences développées au cours de votre exercice professionnel dans un État, membre ou un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen, ou dans un État tiers.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Traduction

Veuillez fournir la traduction de toutes les pièces utiles justifiant des formations continues, de l'expérience acquise et des compétences développées au cours de votre exercice professionnel dans un État, membre ou un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen, ou dans un État tiers.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Formation continue, expérience et compétences

Veuillez fournir toutes les pièces utiles justifiant des formations continues, de l'expérience acquise et des compétences développées au cours de votre exercice professionnel dans un État, membre ou un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen, ou dans un État tiers.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

-

DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession d'orthophoniste délivrée par la DREE

Veuillez fournir la traduction de toutes les pièces utiles justifiant des formations continues, de l'expérience acquise et des compétences développées au cours de votre exercice professionnel dans un État, membre ou un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen, ou dans un État tiers.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Formation continue, expérience et compétences

Veuillez fournir toutes les pièces utiles justifiant des formations continues, de l'expérience acquise et des compétences développées au cours de votre exercice professionnel dans un État, membre ou un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen, ou dans un État tiers.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Traduction

Veuillez fournir la traduction de toutes les pièces utiles justifiant des formations continues, de l'expérience acquise et des compétences développées au cours de votre exercice professionnel dans un État, membre ou un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen, ou dans un État tiers.

Observations éventuelles et validation de la demande

Observations

Vous pouvez si vous le souhaitez apporter des observations ou un complément d'information utiles à votre demande

Exercice en Nouvelle-Aquitaine

Je déclare sur l'honneur vouloir exercer en Nouvelle-Aquitaine

Toute fausse déclaration est susceptible de poursuites devant le Procureur de la République.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Demande unique

J'atteste sur l'honneur ne pas avoir déposé une autre demande pour la même profession dans une autre région ou sur IMI.

Toute fausse déclaration est susceptible de poursuites devant le Procureur de la République.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

J'atteste avoir lu les informations et certifie l'exactitude des renseignements saisis

Cochez la mention applicable

Oui

Non